

Diplôme préparé :

Certificat d'Initiation Nautique

C'est le niveau minimum requis pour pratiquer sur un bateau de pêche professionnelle.

Le diplôme du C.I.N permet l'accès à l'emploi sur un bateau de Pêche.

La recherche d'une entreprise

Vous devez **démarcher les professionnels** pour obtenir un contrat de professionnalisation. Lors de votre prospection, vous devrez être muni des informations sur l'alternance (conditions financières, rythme scolaire, salaire,...) et d'une présentation de la formation. Vous devrez aussi être capable d'expliquer vos motivations.

Cap Avenir peut vous aider en transmettant à ses partenaires votre dossier de candidature. Pour cela, merci de nous faire parvenir CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

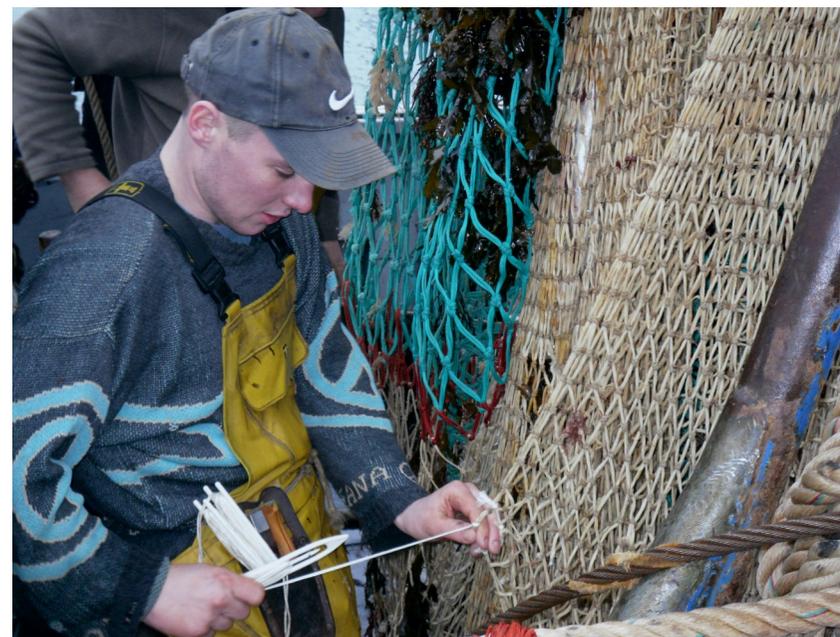
cap.avenir@orange.fr

Conseil
Général



8 place Konrad Adenauer - 22190 PLERIN
Tél. : 02 96 79 92 18 - Port. : 06 17 32 44 98
Fax : 02 96 74 42 33 - E-mail : cap.avenir@orange.fr
www.cap-avenir-22-35.com

SE FORMER, SE QUALIFIER,...



Le **contrat de professionnalisation** :
une **qualification**,
un **emploi**

Matelot à la Pêche



le contrat de professionnalisation

Demandeurs d'emploi, jeunes et adultes :

Vous voulez :

- apprendre un métier et trouver votre place dans une entreprise
- acquérir une qualification reconnue
- réussir une insertion ou réinsertion professionnelle

Mode d'emploi

■ **Vous devenez salarié/e** d'une entreprise: vous signez un contrat de travail, de 6 à 12 mois, voire plus dans certains cas.

■ **Vous percevez un salaire** pendant toute la durée du contrat. Votre rémunération varie entre 55% et 100% du SMIC, selon votre âge et votre niveau d'études.

■ **Vous alternez des périodes en entreprise et au lycée maritime** pour acquérir et mettre immédiatement en pratique de nouvelles compétences. La formation représente 7 à 8 semaines.

■ **Un tuteur vous accueille**, vous guide au sein de l'entreprise et vous transmet son savoir-faire.

Le contrat de professionnalisation

Vous permet de travailler sur un bateau de pêche et de vous former au Lycée Maritime de Paimpol. C'est un vrai partage des apprentissages.

Conditions de rémunération			Salaire Brut
26 ans et plus		SMIC	1 445.38 €
21-25 ans	Niveau BAC	80% du SMIC	1 156.30 €
	Autres	70% du SMIC	1 011.77 €
Moins de 21 ans	Niveau BAC	65% du SMIC	939.50 €
	Autres	55% du SMIC	794.96 €

Rythme de l'alternance

■ Périodes embarquées :

De la date d'embauche jusqu'au 11/11/2014

Du 04/12/2014 au 04/01/2015

Du 31/01/2015 jusqu'à la date de fin du contrat

■ Périodes de cours :

Du 12/11/2014 au 03/12/2014

Du 05/01/2015 au 30/01/2015

1 semaine fixée en début de contrat pour la formation sécurité

